Formule 22

AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION

PROVINCE DU MANITOBA) DANS L'AFFAIRE DE la *Loi sur les valeurs mobilières*

)

) ET

)

) DANS L'AFFAIRE DE_____

JE, _____

de la _____ de ____ dans la _____ de _____,

déclare sous serment :

1. J'AI, le _____ 19____, signifié personnellement à _____ _____ une copie certifiée conforme de * _____ joint(e) aux présentes, en la livrant et en la laissant à _____ au _____ dans la _____ de _____.

2. J'AI, au même moment et au même endroit, présenté et donné à _____ la somme de _____ dollars à titre de frais de déplacement.

3. POUR effectuer cette signification, j'ai été obligé de parcourir une distance de _____ milles.

DÉCLARÉ SOUS SERMENT devant moi _____)

)

au _____ de ____)

)

dans la _____ de ____) _____

) (Signature)

le _____ 19____)

_____

Commissaire à l'assermentation, etc.

* Directive : Indiquer s'il s'agit d'un avis ou d'une assignation à comparaître.